



SOMMAIRE

Page

Point 12 de l'ordre du jour:

Question de la réunion d'une conférence internationale sur
les problèmes du milieu humain 115*Président* : M. PÉREZ GUERRERO (Venezuela).

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de la réunion d'une conférence internationale sur
les problèmes du milieu humain (E/4466/Add.1, E/4553)

1. M. ÅSTRÖM (Suède) dit que la qualité du milieu humain est une affaire qui intéresse directement tous les hommes. Les éléments qui constituent ce milieu se détériorent rapidement et il faut faire des plans pour éviter à l'avenir les erreurs qui l'ont rendu en grande partie si malsain, si désagréable ou si laid.
2. En utilisant les ressources naturelles qui l'environnent, l'homme a modifié son milieu de façon à améliorer ses conditions de vie. Beaucoup de ces changements sont des réalisations durables qui sont à l'avantage de chacun; d'autres n'avantagent que de petits groupes et sont une source de difficultés pour la majorité. En même temps, le caractère de l'homme est influencé par son milieu naturel et tout changement de celui-ci a des répercussions sur sa santé mentale et physique. Dans certaines régions du monde, la destruction du milieu a commencé et s'accroît. Les ressources naturelles sont en voie d'épuisement et des processus sont engagés qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, provoqueront une profonde dégradation des conditions de la vie humaine. Ce phénomène se manifeste clairement dans les pays parvenus à un stade avancé d'industrialisation et d'urbanisation, et le problème s'aggravera encore au fur et à mesure que d'autres pays atteindront ce stade.
3. Autrefois, lorsque, dans une région donnée, l'action de l'homme détruisait les conditions favorables à la vie humaine, la population se déplaçait vers une autre région. Aujourd'hui, lorsque le milieu naturel est détruit, aucune émigration ne peut résoudre le problème; il n'y a pas moyen d'échapper à la situation créée par l'épuisement des ressources et par les troubles dont sont victimes les êtres vivants sur la surface mince de la terre. Les éléments fondamentaux du milieu humain sont un sol fertile, de l'eau douce de bonne qualité et en quantité suffisante, des océans peuplés d'êtres vivants, un air ayant une composition satisfaisante et la température appropriée. La qualité de ces quatre éléments dépend des organismes vivants, depuis les algues microscopiques et les bactéries du sol jusqu'aux êtres les plus évolués, y compris l'homme lui-même. La qualité du milieu humain dépend de l'inter-

action de tous ces éléments. La nature se régénère elle-même, mais si l'homme intervient dans le processus au-delà des limites tolérables, il la détruit et elle ne peut se régénérer.

4. De nos jours, il n'y a pas de régions nouvelles qui puissent remplacer les régions touchées par l'érosion du sol, phénomène qui varie selon la zone climatique. Dans les zones tempérées, les problèmes les plus graves sont l'érosion éolienne et l'abaissement de la nappe phréatique. Dans certaines régions hautement industrialisées, la consommation d'eau est si élevée que la pluie et la neige ne peuvent remplacer qu'un tiers de l'eau consommée, de sorte que la pénurie d'eau se généralise. Le même problème se pose dans les zones tropicales, d'autant que la plupart des sols tropicaux sont encore plus sensibles que ceux des régions tempérées. Une fois mis à nu, ils deviennent rapidement désertiques.

5. L'eau douce, abondante dans de nombreuses zones tempérées, a été considérée comme une ressource inépuisable, mais les pays riches de ces zones l'ont traitée avec insouciance, utilisant les rivières et les lacs pour déverser les effluents municipaux et industriels non purifiés. La détérioration de l'approvisionnement en eau douce a été accélérée par l'utilisation des détergents synthétiques. En même temps, l'utilisation de l'eau en grandes quantités dans les villes et par les industries a provoqué une baisse dangereuse du niveau de la nappe phréatique. Dans bien des pays, les effluents des villes et des industries sont déversés dans les eaux côtières, et la pollution des eaux de la mer par le pétrole provenant des pétroliers et les résidus de mazout d'autres navires se poursuit à un rythme inquiétant. Certaines espèces de poissons disparaissent à la suite de ces dommages provoqués par l'homme; leur extinction entraînera des changements dans la vie maritime qu'il est difficile de prévoir. Il est urgent que ce problème soit étudié sur le plan international. Il est probable que la faune des océans subira des dommages encore plus graves dus à l'effet persistant du DDT, pesticide qui reste actif pendant de nombreuses années après avoir donné le résultat souhaité. Le DDT a été répandu sur toute la surface de la terre par les vents, par les mers et par les créatures vivantes; on en a retrouvé dans les graisses et dans les tissus de tous les organismes vivants, y compris l'homme. On a estimé qu'un milligramme de DDT dans une tonne d'eau peut abaisser le métabolisme des algues de 75 %. La vie des algues est directement menacée par les centaines de milliers de tonnes de DDT répandues chaque année sur les continents et dont une grande partie finit par pénétrer dans les océans. Les algues fournissant les trois quarts de l'oxygène de l'atmosphère, la teneur en oxygène de l'air, qui est d'une importance vitale, risque donc de baisser. Les algues sont également la nourriture de base de toute la faune marine;

si leur existence est menacée, la vie sur la planète l'est également.

6. L'air est pollué par les fines particules transportées par les vents qui se chargent des substances gazeuses émanant de toutes sortes de processus de combustion. Les particules polluées semblent être l'une des causes principales de la fréquence accrue de maladies pulmonaires telles que le cancer et la bronchite chronique. Si l'on veut limiter ou éliminer ce risque, il faut élaborer des plans précis et observer strictement certaines règles. L'introduction de quantités énormes de particules dans l'atmosphère risque, en déviant une partie des rayons du soleil, de provoquer un refroidissement de la surface de la terre. Inversement, la combustion des combustibles fossiles accumulés dans l'écorce terrestre depuis des millions d'années augmente la quantité de gaz carbonique contenue dans l'atmosphère. Ce gaz carbonique entrave l'émission de chaleur par la terre, ce qui tend à élever la température de la terre. Quel que soit le phénomène qui l'emporte, l'équilibre calorique de la terre est manifestement menacé.

7. Le bruit est un autre problème, qui deviendra plus aigu lorsque les compagnies d'aviation utiliseront des appareils supersoniques. Des expériences médicales ont montré qu'une personne peut être atteinte de troubles physiques et mentaux si elle est exposée trop longtemps à un bruit fort et intermittent. Des millions de gens risquent d'être soumis à un bruit intense pour qu'un nombre relativement restreint de voyageurs puissent atteindre quelques heures plus tôt leur lieu de destination.

8. L'urbanisation rapide, accompagnée d'un accroissement de la population urbaine, rend les problèmes du milieu humain infiniment plus difficiles et complexes. La négligence dont les villes européennes ont fait preuve à la fin du XIX^e siècle, au plus fort de leur expansion, en matière d'évacuation des déchets et de lutte contre la pollution, a créé des problèmes dont la solution est extrêmement coûteuse. Les pays nouvellement industrialisés doivent tirer la leçon des erreurs commises par les autres pays et planifier le développement de leurs villes. Une planification appropriée du milieu urbain pourrait également empêcher les tensions affectives et les troubles sociaux qui caractérisent beaucoup de villes modernes.

9. Si l'on veut que le développement économique suive le rythme de l'accroissement de la population mondiale, il faut exploiter au maximum toutes les ressources naturelles mais éviter les effets secondaires dangereux de cette exploitation. Un développement économique rapide est parfois contraire à la conservation du milieu, mais, s'il faut en payer le prix, l'homme doit agir en pleine connaissance de cause. Le progrès scientifique et technique doit servir à améliorer la qualité de la vie humaine. La croissance économique n'est pas un but en soi, mais doit être utilisée pour satisfaire les aspirations fondamentales des hommes et améliorer leurs conditions de vie et de travail. L'homme peut, s'il le désire, organiser de façon rationnelle son propre milieu afin de se créer un avenir meilleur.

10. Les institutions spécialisées poursuivent des travaux importants sur les problèmes du milieu. L'OMS étudie activement les problèmes de la pollution de l'eau et de l'air; son rapport sur la pollution du milieu et les moyens de la combattre (E/4457 et Add.1), présenté au Conseil

pour sa quarante-quatrième session, a été soigneusement étudié par le Gouvernement suédois. Le rapport de l'UNESCO et de la FAO sur la conservation et l'utilisation rationnelle du milieu (E/4458) est également très intéressant. L'UNESCO, en collaboration avec la FAO et l'OMS, prépare une conférence sur la biosphère; et divers aspects du problème sont actuellement étudiés par l'OMS, l'AIEA, l'OMCI et l'OIT. De nombreux gouvernements ont adopté une législation pour lutter contre la pollution de l'eau et de l'air et l'érosion du sol.

11. Le Gouvernement suédois est arrivé à la conclusion qu'une étude d'ensemble de tous les problèmes en jeu est nécessaire au sein des Nations Unies, pour encourager les organisations internationales et les gouvernements à intensifier leurs efforts et donner à leurs travaux une orientation commune. On pourrait donner aux savants, aux administrateurs et aux hommes politiques qui étudient activement les problèmes du milieu humain l'occasion de confronter leurs expériences au cours d'une conférence, à laquelle il serait bon que participent aussi des représentants des institutions spécialisées et des organisations non gouvernementales intéressées. Une telle conférence devrait être préparée avec le plus grand soin et il incomberait au Conseil de proposer une date et un lieu, ainsi qu'un programme de travail. Il faudrait notamment tenir compte des conclusions et recommandations qui se dégageront de la Conférence sur la biosphère qui va avoir lieu prochainement. La date devrait être choisie compte tenu de la durée des préparatifs et du calendrier des conférences des Nations Unies. Il conviendrait peut-être de tenir cette conférence en 1971. Une action prochaine et énergique est nécessaire pour éviter que le milieu humain ne subisse des dommages irréparables; il coûterait cher de remettre à plus tard toute initiative.

12. M. HILL (Sous-Secrétaire général aux affaires inter-organisations) dit que, dans le rapport présenté au Conseil (E/4553), le Secrétariat a essayé de donner une description aussi complète que possible des activités de diverses organisations et divers programmes relatives au milieu humain. Le rapport ne couvre évidemment pas tout ce qui se fait, et la place consacrée à chaque organisation ou programme ne correspond pas toujours à l'importance réelle de ses travaux sur cette question. Le rapport met particulièrement l'accent sur les travaux ayant trait à la pollution; il contient aussi des informations sur l'effet qu'une croissance urbaine non planifiée et non contrôlée exerce sur la santé humaine et sur les conditions de travail et de vie. M. Hill souligne le caractère interinstitutionnel de beaucoup des travaux en cours et signale les travaux de coordination effectués dans le domaine de la pollution des eaux de la mer par le Sous-Comité du CAC pour les sciences de la mer et leurs applications; il précise enfin qu'une réunion interorganisations sur la pollution du milieu s'est tenue au début de 1968.

13. M. GALLARDO MORENO (Mexique) dit que la délégation mexicaine approuve l'idée d'une conférence sur les problèmes du milieu humain, qui devrait avoir lieu dès que possible. Comme le représentant de la Suède vient de le souligner, l'homme peut modifier les conditions qu'il a lui-même créées. Le Mexique, pour sa part, met actuel-

lement en œuvre un programme de répartition des zones urbaines.

14. M. LAUGIER (France) dit que la liste des activités actuellement entreprises par des organismes des Nations Unies, publiée dans le rapport, devrait être complétée dès que possible par un inventaire des travaux pertinents poursuivis dans les divers pays Membres de l'Organisation. Il est clair que les travaux de recherche et les études actuellement effectuées sur les problèmes du milieu humain prennent une importance croissante dans l'évolution de la civilisation moderne et dans les tentatives faites pour améliorer le niveau de vie de tous les peuples du monde.

15. Il faut rappeler que certaines des premières et des meilleures initiatives des Nations Unies ont porté sur l'amélioration du bien-être de l'humanité. Au premier jour de son existence, l'Assemblée générale a voté des crédits destinés à des projets sociaux; les réalisations du FISE, universellement reconnues et applaudies, prouvent que les Nations Unies peuvent être plus qu'une usine à parole et peuvent accomplir une œuvre concrète.

16. Il y a cinq ans, M. Laugier a dit qu'un des objectifs prioritaires de la recherche internationale à long terme devrait être d'assurer à l'homme la maîtrise des climats, pour libérer le monde de la faim. Depuis lors, beaucoup de recherches ont été faites et, grâce aux expériences dans l'espace extra-atmosphérique et aux travaux effectués dans le cadre de la Veille météorologique mondiale, les connaissances de l'homme en matière de conditions climatiques ont beaucoup progressé. De fait, il n'est pas déraisonnable de penser qu'un jour l'homme pourra agir sur le temps. Malheureusement, une grande part des recherches effectuées est centrée sur des questions se rapportant à la guerre.

17. Actuellement, l'humanité vit dans un milieu créé par la nature et les conditions atmosphériques, mais toutes les caractéristiques du milieu, comme la composition chimique de l'air, sa température et sa pression, peuvent être changées par l'homme, par l'action des gouvernements. Jusqu'ici, les modifications du milieu ont été pour la plupart défavorables dans leurs effets; un effort doit être entrepris pour opérer des changements heureux pour l'humanité. Plusieurs pays ont déjà entrepris des travaux pour déterminer les effets de la modification du milieu sur la croissance et l'évolution des plantes. Des recherches analogues devraient être entreprises pour déterminer comment les modifications du milieu pourraient être utilisées au profit de tous les animaux, mais particulièrement des mammifères et, finalement, de l'homme. Un laboratoire conçu spécialement à cette fin est en cours d'achèvement à l'Université de Strasbourg. Mais la recherche ne devrait pas seulement être centrée sur le milieu physique. Les possibilités offertes par la révolution des techniques audio-visuelles, qui permettent aux êtres humains du monde entier de communiquer entre eux, devraient aussi être exploitées au profit de l'humanité.

18. Avant de conclure, M. Laugier désire formuler à titre personnel deux observations sur les activités des Nations Unies. En premier lieu, il semble que le moment soit venu pour l'ONU et les institutions spécialisées de procéder à une autocritique, afin de juger de la valeur de leurs entreprises. Le fait qu'il y a encore des hommes, des

femmes et des enfants qui sont tués dans des guerres ou qui meurent de faim signifie qu'après 22 ans d'existence les Nations Unies ne sont pas encore assez fortes pour faire régner dans le monde la paix et la justice sociale. Un effort devrait être fait pour revoir la Charte, conformément à l'Article 109, afin d'étendre les possibilités de l'Organisation et de renforcer ses moyens d'action.

19. En second lieu, la manière dont s'opère la coordination dans l'Organisation est inquiétante. En effet, le CAC est compétent pour traiter toutes les questions relatives à l'administration de l'ONU et des institutions spécialisées, mais non pour traiter des questions de fond ou pour prendre des décisions sur ces questions. En particulier, il n'a pas compétence pour assigner un ordre de priorité à l'action des diverses institutions spécialisées, dont les programmes et les priorités doivent être arrêtés par les gouvernements. Il est donc troublant de découvrir qu'on en vient à créer des sous-comités du CAC pour traiter des questions de fond. Il est intéressant de noter, à cet égard, que le monde reconnaît de plus en plus la nécessité de créer des organismes non gouvernementaux et non rattachés à un secrétariat, formés de personnalités qualifiées, internationales et indépendantes pour traiter de problèmes particuliers. La création du Comité consultatif scientifique des Nations Unies est un exemple d'application de cette idée. Ce comité est complètement indépendant, et il ne remplira sa mission que s'il sauvegarde jalousement son indépendance à l'égard des pressions des gouvernements et des ambitions d'un secrétariat coordonnateur. M. Laugier espère que ce comité sera prié d'étudier en profondeur tous les problèmes se rapportant au milieu humain.

20. M. BRADLEY (Argentine) estime qu'une conférence sur les problèmes du milieu humain devrait incontestablement être réunie; l'homme doit apprendre à utiliser son intelligence pour progresser plutôt que pour se détruire. La délégation argentine appuie les propositions suédoises.

21. M. VARELA (Panama) note que, comme l'indique le paragraphe 6 du rapport, les organismes des Nations Unies ont déjà commencé, bien que d'une manière non coordonnée, à traiter les problèmes du milieu humain. Mais si l'on ne coordonne pas au préalable tous les travaux déjà en cours sur cette question dans les diverses organisations et institutions, il est douteux qu'une conférence tenue en 1971 puisse donner des résultats positifs. Le paragraphe 17 du rapport indique que pour assurer le succès de la Réunion d'experts gouvernementaux de la CEE sur les problèmes relatifs au milieu de vie, qui doit se tenir en Tchécoslovaquie en 1970 ou en 1971, il est prévu de réunir auparavant un groupe préparatoire d'experts du milieu de vie. Le Panama reconnaît que la conférence proposée par la Suède devrait avoir lieu, mais il doute que 1971 soit une date appropriée. Si elle suit de trop près la Réunion organisée par le CEE et si elle n'est pas suffisamment préparée, elle risque de n'apporter aucun résultat pratique ou positif.

22. M. ÅSTRÖM (Suède) précise que, s'il a suggéré 1971, c'est simplement parce qu'il semble que ce soit la date la plus rapprochée à laquelle la conférence qu'il a

proposée puisse être organisée. La délégation suédoise est prête à examiner en temps opportun les autres dates qui pourront être suggérées.

23. M. BRUNI-CELLI (Venezuela) pense lui aussi qu'il convient d'organiser une conférence sur les problèmes du milieu humain. Il est du devoir des Nations Unies de promouvoir la recherche concernant des problèmes de ce genre et d'encourager les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à poursuivre leurs activités dans ce domaine. En outre, il convient de donner aux gouvernements la possibilité d'échanger des vues sur la question. En tant qu'organe responsable de la coordination des activités des Nations Unies dans le domaine économique et social, le Conseil devrait d'abord approuver l'idée d'une conférence et ensuite régler les questions relatives au lieu, à la date et à l'ordre du jour, compte dûment tenu du principe qu'il ne faut prévoir qu'une seule conférence importante des Nations Unies par an.

24. M. ALLEN (Royaume-Uni) dit que le Conseil doit prêter plus d'attention à l'important problème du milieu humain, sous tous ses aspects. D'importants travaux sont déjà accomplis à l'heure actuelle dans ce domaine par des gouvernements, des universités, des organismes et des entreprises du secteur industriel, des institutions privées et des organisations non gouvernementales, et il serait vraiment difficile aux Nations Unies de fermer les yeux sur ce problème.

25. Toutefois, une conférence internationale du genre de celle que propose la Suède aurait de toute évidence à traiter d'une large gamme de questions scientifiques, et les délégations qui y participeraient devraient comprendre des experts d'un grand nombre de domaines. Aussi n'est-il pas certain que des conclusions généralement valables pourraient se dégager sur les nombreux sujets qui devraient être traités. Un grand nombre, sinon la plupart, des divers aspects de ce problème général font déjà l'objet d'études de la part d'organismes spécialisés, et la délégation du Royaume-Uni n'est pas convaincue que l'étude en commun des conclusions justifierait le temps, les efforts et l'argent que l'ONU et les gouvernements des pays Membres devraient y consacrer. Il est douteux que le Conseil soit d'ores et déjà en mesure de prendre une décision de fond du genre de celle que souhaite la délégation suédoise, étant donné que ni les gouvernements ni les institutions spécialisées n'ont eu assez de temps pour étudier la question dans son ensemble. Il n'est pas certain non plus qu'une grande conférence internationale soit le meilleur moyen d'atteindre les objectifs plutôt limités qu'a définis le représentant de la Suède.

26. M. Allen a été frappé par les arguments du représentant du Panama et il se demande si les objectifs de la conférence envisagée ne pourraient pas être atteints tout aussi bien par une méthode moins ambitieuse, par exemple grâce à l'adoption par les Nations Unies d'une déclaration sur la question. Comme le Conseil ne pourra prendre de décision rationnelle qu'après une étude très attentive, la délégation du Royaume-Uni estime qu'il devrait prier le Secrétaire général de faire faire une étude complète de la question par les diverses organisations intéressées, étude qui pourrait porter par exemple sur les rapports entre l'homme et son milieu dans divers domaines, tels que

l'agriculture, l'urbanisme, la santé, les ressources naturelles et l'industrialisation, et qui contiendrait des suggestions à soumettre à une conférence du type envisagé et des propositions concernant les méthodes propres à résoudre les problèmes qui se posent. Cette étude pourrait également contenir une liste des différents sujets qui pourraient être examinés avec profit par la conférence envisagée et elle pourrait être soumise au Conseil pour examen à sa session d'été de 1969. Il conviendrait probablement que les gouvernements reçoivent ce document au moins six semaines à l'avance pour pouvoir l'étudier avec le soin voulu. Le Conseil pourrait alors décider s'il y a lieu de recommander la réunion d'une conférence générale ou une autre procédure équivalente, ou d'une conférence chargée d'étudier seulement certains problèmes précis intéressant le milieu humain. De toute façon, il faudra encore un certain temps avant que la date d'une telle conférence puisse être arrêtée.

27. M. Allen espère que, d'ici à 1969, le Secrétaire général sera en mesure de fournir au Conseil des renseignements concernant les types de problèmes qui se posent dans différents domaines, la nature des travaux déjà en cours et les lacunes dans ces travaux, et qu'il pourra en même temps indiquer, d'une part, ce que pourrait faire une conférence générale pour permettre une meilleure compréhension des problèmes et, d'autre part, la façon dont il y a lieu de traiter ces problèmes.

28. M. FORTHOMME (Belgique) pense lui aussi que le Conseil a besoin d'avoir une idée plus nette de la question actuellement débattue pour pouvoir prendre une décision. Si l'on ne procède pas au préalable à des études détaillées, il ne sera pas possible de donner à la conférence envisagée un mandat bien défini, et elle pourra être tentée de proposer la création d'encore un autre organisme international, qui serait chargé de s'occuper des problèmes du milieu humain. Le but essentiel d'une conférence du genre de celle qui est envisagée devrait être d'amener l'opinion publique à prendre conscience, à tous les niveaux, du danger que représente la détérioration du milieu humain. C'est pourquoi il importe de présenter ce danger de façon frappante mais sans trop s'embarrasser de considérations techniques. Avant de prendre une décision sur la réunion d'une conférence, le Conseil doit décider quels sujets il faudrait étudier, quel serait le mandat de cette conférence, et comment elle pourrait le mieux atteindre ces objectifs.

29. La délégation belge ne pense pas qu'il y ait lieu de demander au Secrétaire général d'entreprendre une autre étude volumineuse, car on dispose déjà d'une grande quantité de renseignements sur la question, et l'on peut tirer des conclusions des travaux déjà accomplis par les institutions spécialisées qui s'intéressent aux problèmes du milieu humain.

30. M. de SILVA (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) rappelle les travaux que l'UNESCO a effectués sur les problèmes scientifiques du milieu et sur la conservation des ressources naturelles, et qui sont évoqués aux paragraphes 51 et 52 du rapport dont le Conseil est saisi; il attire plus particulièrement l'attention sur les paragraphes 59 et 60 concernant la conférence sur la biosphère qui doit être organisée par

l'UNESCO. En coopération avec la FAO, l'UNESCO a récemment établi un rapport sur la conservation et l'utilisation rationnelle du milieu (E/4458), rapport que, faute de temps, le Conseil n'a malheureusement pas pu examiner à sa quarante-quatrième session. Ce rapport et les recommandations qu'il contient présentent un intérêt considérable du point de vue de toute action future à plus grande échelle, comme celle qui est envisagée dans la proposition suédoise. L'OMS avait également préparé, pour la même session du Conseil, un rapport sur la pollution du milieu et les moyens de la combattre (E/4457 et Add.1).

31. M. de Silva donne des indications sur les travaux préparatoires de la conférence sur la biosphère, qui doit s'occuper de bon nombre des problèmes qu'aborderait la conférence proposée par la délégation suédoise. Le Directeur général de l'UNESCO a déclaré à plusieurs reprises que la Conférence sur la biosphère n'était que la première étape d'un effort de longue haleine exigeant la coopération des divers organismes des Nations Unies. Pour cette raison, M. de Silva pense que les Nations Unies devront tôt ou tard organiser une conférence sur l'important problème du milieu humain. Toutefois, comme la délégation suédoise (E/4466/Add.1, par. 6 b), le Directeur général estime qu'une telle conférence ne doit pas conduire à la création d'un dispositif permanent ou d'un organisme nouveau. Peut-être le Conseil ferait-il bien d'attendre les résultats de la conférence sur la biosphère avant de prendre une décision concernant la date ou l'ordre du jour de la conférence envisagée. M. de Silva espère qu'à un stade ultérieur le Conseil examinera en détail les rapports susmentionnés de la FAO, de l'UNESCO et de l'OMS, ainsi que le rapport de la conférence sur la biosphère.

32. M. BENLER (Turquie) dit que la délégation turque approuve les objectifs généraux d'une conférence comme celle qui est proposée par la délégation suédoise. Toutefois l'utilité d'une telle conférence serait infiniment accrue si ses travaux pouvaient être liés à la promotion du développement économique et mettre en lumière l'influence du milieu humain sur les communautés rurales. La délégation turque partage cependant, dans une certaine mesure, les inquiétudes exprimées par les représentants de la Belgique et du Royaume-Uni concernant la valeur de la conférence proposée, dont le succès ne pourrait être assuré que si un

travail de préparation détaillé était effectué bien à l'avance.

33. M. YOKOTA (Japon) dit qu'il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures d'ensemble pour s'attaquer aux graves problèmes posés par la détérioration du milieu humain. Toutefois, étant donné la vaste portée et les nombreux aspects du problème, la délégation japonaise n'est pas sûre que le meilleur moyen de l'aborder soit d'organiser une conférence du type proposé. En outre, comme la nature du problème diffère d'un pays à un autre et d'une région à une autre, une telle conférence pourrait seulement faire ressortir la gravité de la situation; la meilleure façon d'atteindre les objectifs généraux serait peut-être que le Conseil adopte une résolution priant les institutions spécialisées de renforcer leurs activités dans ce domaine et de coopérer plus étroitement. Une autre solution serait que les Nations Unies fassent une déclaration sur la question.

34. Il convient d'éviter la prolifération des réunions et des conférences; les efforts et l'argent qui leur sont consacrés pourraient être mieux utilisés par les pays ou les organisations internationales pour l'exécution de programmes d'action pratique. Mais si le Conseil décide qu'il y a lieu de réunir la conférence envisagée, l'ordre du jour devra en être établi avec grand soin, et un travail détaillé de préparation devra être fait de concert avec toutes les institutions et organisations intéressées.

35. M. BRILLANTES (Philippines) reconnaît lui aussi l'importance des problèmes du milieu humain, au sujet desquels des travaux extrêmement utiles sont déjà en cours. Toutefois, étant donné l'immense ampleur de la question et ses nombreux aspects, le Conseil devrait éviter de se lancer dans ce qui équivaldrait à une étude générale de l'homme et du monde. Les activités entreprises dans ce domaine ne devraient pas l'être aux dépens des programmes des Nations Unies dans d'autres domaines, comme le développement des pays en voie de développement. Pour cette raison, une conférence des Nations Unies sur le milieu humain devrait être précédée d'un travail détaillé de préparation, et M. Brillantes espère que le représentant de la Suède sera en mesure de suggérer la meilleure façon d'entreprendre ce travail.

La séance est levée à 13 h 5.